

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1 Identificateur de produit**

Désignation commerciale : FIG GARDEN  
Numéro de la matière : 860223

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Mélange de substances odorantes

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Holzminden  
Muehlenfeldstrasse 1  
D-37603 Holzminden

Téléphone : +495531900

Téléfax : +495531901649

Adresse e-mail : sds@symrise.com

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:  
Symrise AG - Tel.: +49 / (0)5531 / 90-0

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Emergency CONTACT (24-Hour-Number)  
GBK/Infotrac ID 101844: +49(6132)9829021

**RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Mentions de danger : H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273  
**Élimination:**  
P501

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**2.3 Autres dangers**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1 Substances**

Donnée non disponible

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Terpineol, acetate	8007-35-0 232-357-5 01-2119977127-29 01-2119977127-29	Aquatic Chronic: 2; H411	>= 1 - < 5
2,4-Dimethyl-4,4a,5,9b-tetrahydroindeno[1,2-d]-1,3-dioxin	27606-09-3 248-561-2 01-2120234292-65-0000 01-2120234292-65-0001	Acute Tox.: 4 (Oral); H302 Aquatic Chronic: 3; H412	>= 1 - < 5
4-Methyl-4-phenylpentan-2-one	7403-42-1 231-007-9 01-2120748233-58-0000	Skin Irrit.: 2; H315 Aquatic Chronic: 3; H412	>= 1 - < 5
3,7-Dimethylnona-1,6-dien-3-ol	10339-55-6 233-732-6 01-2119969272-32	Skin Irrit.: 2; H315 Eye Irrit.: 2; H319	>= 1 - < 5
Octahydro-4,7-methano-1H-indenemethyl acetate	30772-69-1 2151807-83-7 250-331-1 01-2120228007-66-0000	Skin Irrit.: 2; H315 Aquatic Chronic: 2; H411	>= 1 - < 5
YSAMBER® K	154171-77-4 154171-76-3 415-460-1 01-0000016239-67-0000	Aquatic Chronic: 2; H411	>= 1 - < 5
2-Phenylethanol	60-12-8 200-456-2	Acute Tox.: 4 (Oral); H302 Eye Irrit.: 2; H319	>= 1 - < 5
3-Methyl-5-phenylpentanol	55066-48-3 259-461-3 01-2119969446-23 01-2119969446-23	Acute Tox.: 4 (Oral); H302	>= 1 - < 5
5-Methylheptan-3-one oxime	22457-23-4 245-010-8	Aquatic Chronic: 3; H412	>= 1 - < 5
MUGETANOL	63767-86-2 407-640-3 01-0000015705-69-0000	Eye Irrit.: 2; H319 Skin Irrit.: 2; H315 Aquatic Chronic: 2; H411	>= 0,1 - < 1

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre.
- Contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- Ingestion : Éviter le vomissement si possible.  
Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Donnée non disponible

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

**5.3 Conseils aux pompiers**

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

**RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

## 860223 FIG GARDEN

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter la pénétration dans le sous-sol.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endiguer.  
Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conseils supplémentaires : Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.  
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mélange de substances odorantes

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle, Allemagne:**

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Oxydipropanol	25265-71-8	AGW 100 mg/m <sup>3</sup>	09 2012	TRGS 900

**Components with workplace control parameters, United Kingdom:**

Components	CAS-No.	Control parameters	Update	Basis
Propane-1,2-diol	57-55-6	TWA 10 mg/m <sup>3</sup> TWA 150 ppm	12 2011 12 2011	EH40 WEL EH40 WEL

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

aucun(e)

**Équipement de protection individuelle**

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains : Utiliser des gants résistants des produits chimiques, par exemple: des gants de protection en chloropéène niveau 2 ou en butyl niveau 6.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Mesures de protection : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect**

- Forme : liquide clair
- Couleur : incolore à jaune
- Odeur : caractéristique
- Seuil olfactif : Donnée non disponible

**Données de sécurité**

- Point d'éclair : 99 °C
- Hydrosolubilité : non miscible

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

Densité relative	:	1,0000 - 1,0100 à 20 °C Relation à la densité de l'eau à 4°C
Masse volumique apparente	:	
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Pression de vapeur	:	< 1 kPa à 50 °C compté
Point de fusion/point de congélation	:	non déterminé
Point d'ébullition	:	non déterminé
Coefficient de partage: n- octanol/eau	:	log Pow: Non applicable
pH	:	Non applicable
Taux d'évaporation	:	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Non applicable
Température d'auto- inflammabilité	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.
Propriétés explosives	:	En raison de sa structure, le produit a été classé comme n'étant pas explosif.
Limite d'explosivité, inférieure	:	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Limite d'explosivité, supérieure	:	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Une évaluation finale des risques d'explosion potentiels ne peut être faite qu'au cas par cas, lorsque des informations précises concernant la manipulation du produit, l'environnement de production et les circonstances entourant l'utilisation du produit sont disponibles.

**9.2 Autres données**

Aucun(e).

**RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>10.1 Réactivité</b>	:	Donnée non disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	:	Donnée non disponible
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	:	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	:	Donnée non disponible
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	:	Donnée non disponible

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**10.6 Produits de décomposition dangereux** : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg, Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée : Donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : Donnée non disponible

Irritation de la peau : Donnée non disponible

Irritation des yeux : Donnée non disponible

Sensibilisation : Donnée non disponible

mutagenèse : Donnée non disponible

Cancérogénicité : Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible

Tératogénicité : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Donnée non disponible

Toxicité par aspiration : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1 Toxicité**

Donnée non disponible

**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Donnée non disponible

**12.4 Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Autres effets néfastes**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.  
Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**14.1 Numéro ONU**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.4 Groupe d'emballage**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.5 Dangers pour l'environnement**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.



**860223 FIG GARDEN**

Version 1

Date de révision 20.08.2019

Date d'impression 20.08.2019

**RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Législation nationale**

Classification de risque : Point d'éclair >55 °C jusqu'à 100 °C, à 15 °C non miscible avec l'eau selon le BetrSichV (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 2 (Dangereux pour l'eau)  
Calculé selon Annexe 4 to VwVwS

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

**Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.:**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Information supplémentaire**

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les modifications par rapport aux versions précédentes sont indiquées au moyen d'une ligne verticale devant chaque paragraphe concerné.